

**Des autistes qui n'en sont pas :
Attention aux débordements**

Montréal, le 22 août 2019 – L'augmentation constante du taux de prévalence suscite de nombreuses hypothèses et de nombreux travaux de recherche. Ainsi, un chercheur montréalais a démontré cette semaine, à partir d'une méta-analyse, que le diagnostic d'autisme se fait sur la base de signes de moins en moins marqués et que les autistes qui sont étudiés sont de moins en moins différents de la population en générale. Des résultats qui méritent qu'on s'y intéresse.

Dans une entrevue, ce même chercheur prétend qu'un enfant sur deux dans les classes spécialisées en autisme ne serait probablement pas autiste. Ce commentaire nous questionne sur ses connaissances du milieu scolaire québécois. Il faut avoir visité ces écoles spécialisées pour savoir que les enfants qui s'y trouvent sont très différents des élèves non-autistes. Ceux qui, selon la recherche, auraient des signes de moins en moins marqués pourraient peut-être se retrouver dans les classes ordinaires. Mais là encore, prétendre que les services sont dilués à cause de ces enfants relève de la méconnaissance. Il n'y a qu'à consulter les résultats de l'étude systémique¹ *Le respect des droits des élèves HDAA et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois* de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour s'en convaincre : les élèves en difficulté ne reçoivent pas les services auxquels ils sont en droit de s'attendre.

Le débat que suscite les résultats de cette recherche ne devrait pas se faire sur les services que les personnes autistes ou non reçoivent ou ne reçoivent pas, puisque de toute façon ce sont toutes des personnes qui ont besoin de services. Le débat devrait s'orienter sur des pistes de solution pour faire en sorte que toute personne qui a besoin d'un service y ait accès.

- 30 -

Pour renseignements : Jo-Ann Lauzon
Fédération québécoise de l'autisme
514 270-7386 / communication@autisme.qc.ca

La Fédération québécoise de l'autisme est un regroupement provincial de plus de 70 organismes qui ont en commun les intérêts de la personne autiste et ceux de sa famille et de ses proches.

¹ cdpdj.qc.ca/Publications/etude_inclusion_EHDAA.pdf